

TARIF SAISON

2017

Tout pêcheur désirant pêcher la carpe de nuit à l'étang dit "De Derrière" à Bénestroff devra s'acquitter de la cotisation spécifique de pêche de nuit.

Titulaire de la carte "majeur" ou de la carte "mineur" de l'A.A.A.P.P.M.A. "La Sarrebourgeoise"	La session	30 €	200 € / an	Du vendredi matin au lundi soir
Autre	La session	50 €	250 € / an	Du vendredi matin au lundi soir

La pêche de nuit est autorisée toute l'année du vendredi matin au lundi soir.

Attention pensez à lire le règlement



Dépositaire unique :

Alimentation - Tabac WARTH

57670 Bénestroff

tél: 03.87.01.57.00

